



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 3 OCTOBRE 2024

Le Chef d'Etablissement ouvre la séance à 17h15, le 03 Octobre 2024, après avoir constaté que le quorum était atteint (15 /18). MM. DESPRIESTER et FERNANDES sont excusés. Certains membres du Conseil ont été remplacés par leurs suppléants. Le Chef d'Etablissement informe les membres présents, qu'avec leur accord, les débats sont enregistrés, uniquement en vue de la rédaction du compte rendu de ce Conseil.

Il rappelle les 7 points de ce premier Conseil d'Etablissement de l'année 2024-2025 et propose d'approuver l'ordre du jour :

- Bilan de la rentrée 2024-2025
- Présentation et approbation des voyages scolaires
- Modification du protocole d'évaluation
- Plan particulier de mise en sécurité
- Charte des parents
- Foyer des lycéens
- Questions diverses

Résultats du vote :

Opposition = 0

Abstention = 0

Approbation = 15

Le Chef d'Etablissement remercie pour ce vote à l'unanimité. Il rappelle que le Président de l'Association n'a pas de vote délibératif mais seulement une voix consultative. Il propose d'aborder le point 1 de l'ordre du jour.

POINT 1 – Bilan de la rentrée 2024/2025

Le Chef d'Etablissement cède la parole à Monsieur LECOT, Directeur des classes primaires qui présente le bilan statistique pour la rentrée 2024.



Il informe qu'il n'y a pas de surprise au niveau de la structure du Primaire qui reste identique à celle de l'an passé. 29 classes pour 692 élèves (9 classes en Maternelle et 20 classes en Élémentaire). Il précise un total de 220 élèves en classes de Maternelle et indique que les MS et GS sont complètes avec listes d'attente mais qu'il reste toutefois quelques places en PS suite à des désistements au cours de l'été.

Pour les classes de l'Élémentaire, les classes sont presque complètes pour les CP / CE1 / CE2, les chiffres doivent encore être affinés suite à des enfants qui ne se sont pas présentés à la rentrée. Concernant les CM1 et CM2, il informe que quelques places sont encore vacantes. Pour l'ensemble du Primaire, il indique que malgré 7 ou 8 élèves de moins que l'an passé, la situation reste stable par rapport aux années précédentes.

Le Proviseur constate effectivement une petite décreue à l'école primaire dûe à des desistements pendant l'été et propose aux membres du Conseil d'Etablissement de relayer l'information dans leur entourage et de « faire la publicité » sur ces quelques places encore libres.

Pour le Secondaire, le Chef d'Etablissement indique qu'au contraire il existe une légère augmentation des effectifs ce qui compense sur le global la baisse des classes primaires. Pour le Collège, il souligne un fort remplissage des classes de 5^{ème} (cohorte des 6^{ème} de l'an passé) et à l'inverse 4 classes de 3^{ème} peu chargées (creux d'une cohorte qui n'avait que 3 classes pendant une période). Pour le Lycée, il note une légère évolution. Cette année seulement 3 classes de Terminales (cohorte basse des 1^{ère} de l'année précédente) et ajoute qu'en principe l'an prochain il y aura 4 classes dans chaque niveau. Il informe le Conseil d'un « turn-over » important en classe de 2^{nde} cette année (une quinzaine d'élèves sont sortis et une quinzaine d'élèves sont entrés) et qu'il existe dans ce niveau un enjeu important d'adaptation car il peut exister une différence de niveau importante entre les élèves du LFIP et les élèves qui arrivent de France.

Une représentante des parents d'élèves interroge sur la nationalité des élèves qui quittent l'établissement dans ce niveau.

Le Chef d'Etablissement explique qu'il existe 4 cas de figure pour ces départs, à savoir :

- La famille rentre en France pour différentes raisons
- Les parents sont liés à une mobilité professionnelle et changent de pays
- Quelques cas de réorientation
- Les élèves intègrent un établissement privé à Porto (CLIP, N^a Sr^a do Rosário,..)

Il insiste donc sur l'importance de communiquer sur la reconnaissance du baccalauréat français au Portugal et sur les orientations en études supérieures des élèves du LFIP.

La représentante des parents d'élèves demande si des élèves portugais intègrent le LFIP en classe de 2^{nde}.

Le Chef d'Etablissement explique qu'en principe non sans aucune scolarité française auparavant mais qu'il est arrivé que des élèves ayant quitté le LFIP en cours de scolarité soient revenus en classe de 2^{nde}.



Il présente la synthèse des effectifs du LFIP pour la Rentrée 2024 : un total de 1312 élèves avec une moyenne de 23,4 élèves par classe (sachant que la limite définie est de 25 élèves par classe pour assurer une bonne qualité de l'enseignement) puis il présente l'évolution des effectifs depuis 2014/2015. Il explique que la baisse de 0,2 % cette année demande de la vigilance mais ne génère pas d'inquiétude pour le LFIP. Il informe que les établissements AEFE en Espagne ont eu une réelle inquiétude sur les baisses d'effectifs constatées et liées à 3 critères identifiés :

- Une baisse de la natalité
- Une amélioration de l'enseignement local dans le secteur public
- Une augmentation des établissements internationaux qui crée une forte concurrence.

Il présente ensuite des statistiques sur les orientations en soulignant une certaine prudence puisque ces statistiques sont basées sur une cohorte de seulement 100 élèves et peuvent varier énormément avec +1 ou -1 élève dans une orientation.

Il constate une augmentation de l'orientation vers la France au détriment du Portugal et la confirmation de l'attractivité pour certains pays tiers, puis il commente les orientations par destination géographique.

Pour la France il souligne que les Classes préparatoires sont en baisse d'attrait et que par contre 4 élèves ont intégré Sciences Po cette année malgré le taux de pression qui augmente d'année en année.

Concernant les pays tiers, il note que les Pays-Bas continuent depuis quelques années à être attractifs pour nos élèves. Les formations en anglais d'un très bon niveau, un coût de la scolarité raisonnable et la proximité du Portugal en font une destination intéressante pour les familles.

Les représentants des parents rappellent que tous les changements du Baccalauréat ont été source d'inquiétude pour les familles mais aujourd'hui la situation est stabilisée.

Le Chef d'Établissement rappelle qu'un élève qui a eu son Baccalauréat peut, même après 1 an en France ou dans un pays tiers), réintégrer l'enseignement supérieur portugais avec ses notes de l'année du Bac et les épreuves portugaises.

Le Président de l'Association Marius Latour rappelle aux parents que les français peuvent passer les examens régionaux portugais au LFIP, en même temps que le baccalauréat ou non, pour pouvoir accéder à l'enseignement supérieur portugais.

Le Chef d'Établissement ajoute que les élèves portugais peuvent aussi passer les examens français au LFIP en candidat libre.

Il propose de passer aux questions mobilières et immobilières et cède la parole à Madame VANLAUWE (Directrice Administrative et Financière).

Elle propose un bilan des travaux réalisés pendant l'été, à savoir :

- Réfection du portail de l'entrée principale par souci esthétique d'harmonisation mais aussi de



sécurité. Elle précise que pour cette dernière raison, ces travaux ont pu bénéficier d'une subvention AEFE.

- Pour les Maternelles A et B, réfection des sols des jeux extérieurs qui étaient abîmés et usés.
- Nouvelle aire de jeux extérieurs pour le bâtiment C avec le soutien de l'APA LFIP qu'elle remercie.
- Pour le Collège et Lycée, dans le bâtiment D, les tabourets du labo sciences ont été changés.
- Les séparateurs des toilettes garçons ont été améliorés.
- Les casiers intérieurs du bâtiment D ont été changés. Les casiers sont désormais plus grands, plus larges et plus colorés. Elle ajoute qu'il est prévu de changer aussi les casiers extérieurs l'an prochain.
- Au bâtiment E, toutes les fenêtres du Rez-de-chaussé et du 1^{er} étage ont été révisées.
- Le « Tunnel » a été repeint en blanc et des luminaires supplémentaires ont été installés pour une amélioration de cette zone.
- Pour limiter la chaleur dans les salles de classe, un film protecteur a été posé sur les vitres de la salle la plus exposée pour essai. Si l'expérience est concluante, l'application sera étendue aux autres classes.

Pour terminer, elle informe que, malheureusement, lors des vacances de la Toussaint, et pour une question de sécurité, le grand eucalyptus vers le Bâtiment C devra être coupé. Elle précise qu'un programme de plantation est prévu pour le remplacer.

Le Chef d'Etablissement remercie la DAF. Il rappelle que les parents le sollicitent aussi fréquemment en matière de sécurité aux abords du Lycée. Il informe que le LFIP continue sa mobilisation auprès de la Mairie de Porto pour demander des ralentisseurs devant le lycée, comme il y en a dans toutes les rues adjacentes. Il constate malheureusement beaucoup d'incivilités des parents en matière de sécurité routière.

Une représentante des parents d'élèves rappelle qu'il existe aussi des problèmes de sécurité dû au voisinage. Le Chef d'Etablissement déplore effectivement les 2 incidents qui ont eu lieu l'an passé mais rappelle que les moyens pour agir dans l'espace public sont limités. Il assure qu'il reste toutefois vigilant sur ce sujet.

Il propose de clore ce bilan de rentrée avec la formation continue. Il informe que la Cellule de Formation Continue du LFIP s'est réunie le 17 septembre pour gérer les candidatures aux stages du PRF pour les enseignants et non enseignants. Il rappelle que la Cellule de Formation Continue travaille sur 2 temps, à savoir :

- Un temps d'élaboration du Plan Régional de Formation continue (PRF) avec tous les lycées français de la zone pour toute la Péninsule Ibérique.
- Un temps de sélection des candidats aux stages proposés par le PRF. Il rappelle que la sélection s'opère sur le principe d'un stage seulement par personne et d'un seul personnel du LFIP sur chaque stage proposé. Les stages peuvent être réalisés en présentiel ou en distanciel.

Il informe qu'au 1^{er} degré la formation continue se base aussi sur de nombreuses animations pédagogiques sous forme de séances en distanciel le mercredi après midi.



Le dispositif de formation continue se complète aussi par des Missions Établissement avec la venue de formateurs dans l'établissement (enseignants formateurs ou inspecteurs) afin d'adapter la formation au plus près des attentes du LFIP.

Il annonce que plusieurs formations sont déjà prévues pour le primaire :

- éducation à la vie affective et relationnelle,
- évaluation au cycle 2 et 3,

et aussi :

- une formation bi annuelle pour les professeurs de portugais des Lycées Français de Porto + Lisbonne.

Les représentants des personnels à la CFC souhaitent recevoir les documents préparatoires plus en amont de la réunion. Le chef d'établissement n'y voit pas d'objections.

Par ailleurs, l'IA est une technologie qui se développe rapidement aujourd'hui et il est important de former les personnels sur cette technologie afin de permettre de se questionner sur ce sujet.

Une représentante des parents d'élèves informe qu'une fondation locale propose des programmes pour les écoles.

Le Chef d'Etablissement remercie de lui faire parvenir toute information à ce sujet.

Avant de passer au point suivant, il demande aux membres du conseil s'il y a des remarques ou des questions.

POINT 2 – Présentation et approbation des voyages scolaires pour l'année scolaire en cours

Le Chef d'Etablissement cède la parole au Directeur des classes primaires pour les voyages du Primaire. Ce dernier reprend les destinations prévues et leur coût prévisible :

- Pour les CP : Voyage pour une nuit au bâtiment A pour la traditionnelle Nuit des lutins (1^{ère} nuit hors de la maison en contexte scolaire).
- Pour les CE1 : Programme habituel à Lisbonne avec 1 nuit à l'Aquarium + rencontre avec une classe de CE1 du Lycée Français de Lisbonne pour créer un lien comme l'an passé et engendrer de futurs échanges. Le coût de ce séjour a été chiffré à 150€.
- Pour les CE2 : Le programme habituel à Conimbriga/Santa Maria da Feira est en mémoire mais comme cela a été un peu compliqué l'an passé, un plan B, toujours sur le thème médiéval, pourrait être organisé à Guimarães. Le coût est prévu autour de 140€.



- Pour les CM1 : Séjour à Batalha avec le programme habituel. Le coût est fixé à 120€.
- Pour les CM2 : Le séjour de 4 jours entiers en France avec un programme ajusté est pour l'instant un peu cher, coût prévu de 830€. Le Directeur des classes primaires explique qu'il a retravaillé avec l'agence de voyage et qu'il attend un nouveau devis avec des montants légèrement inférieurs en partant du principe de 2 groupes de 45 élèves de bout en bout plutôt qu'un groupe de 90.

Le Chef d'Etablissement rappelle que le coût des voyages est un sujet soumis au vote du Conseil d'Etablissement. Il informe que s'il devait y avoir une différence de prix à la hausse sur certains voyages par rapport au prix indiqué ce jour, le Conseil serait consulté de nouveau pour maintenir ou annuler le voyage.

Résultats du vote :

Opposition = 0	Abstention = 0	Approbation = 15
----------------	----------------	------------------

Le Chef d'Etablissement remercie pour ce vote à l'unanimité pour les voyages des classes primaires.

Il informe que pour les voyages du Secondaire, il ne pourra y avoir de vote aujourd'hui puisque les budgets n'ont pu être définis à ce jour. Il présente donc les projets en cours à titre informatif, à savoir :

- Pour les 6^{ème} : le projet d'intégration a déjà été approuvé par vote circulaire, mais ils partiront cette année encore à Esposende puisque le voyage à S. Jacinto a dû être annulé pour cause d'intempéries et sans dates de report convenables.
- Pour les 5^{ème} : en principe, ils partiront cette année encore à St Jacques de Compostelle.
- Pour les 4^{ème} : les enseignants d'anglais étudient un séjour en Angleterre mais les billets d'avion sont à des prix exorbitants. Le groupe devra peut-être scindé en 2 groupes pour tirer les prix vers le bas.
- Pour les 3^{ème} : En principe, le voyage dans l'Est de la France sera reconduit cette année.
- Pour les 1^{ère} Allemand : Prévision d'un voyage à Berlin
- Pour les 1^{ère} Espagnol : Prévision d'un voyage à Madrid

Au sujet du coût des voyages, le Chef d'Etablissement propose, de même manière qu'il a été établi une commission pour établir la Charte des Parents, que soit établi un groupe de réflexion sur les montants acceptables pour organiser les voyages scolaires.

Il rappelle que l'objectif pédagogique de cohésion de groupe perd toujours de sa valeur si certains élèves ne peuvent pas participer au voyage. Cependant, l'explosion des coûts de transport qui



interpelle le LFIP, comme les autres établissements internationaux de Porto, mérite une réflexion.

Le Président de l'Association rappelle que l'an passé les parents d'élèves ne voulaient pas de l'Irlande parce que pour eux trop différente de Londres.

Le Chef d'Etablissement compte sur les représentants des parents d'élèves pour échanger sur ce sujet et propose de passer au point suivant.

POINT 3 – Modification du protocole d'évaluation

Suite à la demande de report du vote par les représentants des parents d'élèves lors du CE du 25/06/24, la modification du protocole d'évaluation est à nouveau portée à l'ordre du jour.

Les représentants des parents d'élèves comprennent les difficultés logistiques et contraintes soulevées par les équipes enseignantes. Ils insistent toutefois fortement sur leur volonté de mise en place de devoirs communs. Ils proposent également de renforcer les corrections « croisées ».

Résultats du vote :

Opposition = 0	Abstention = 5	Approbation = 10
----------------	----------------	------------------

POINT 4 – Plan Particulier de Mise En Sécurité

Comme exigé, il a été procédé à une mise à jour du PPMS pour transmission à nos autorités de tutelle. Ce PPMS version 2024 / 2025 ne comporte pas de modification significative.

POINT 5 – Charte des parents

Le chef d'établissement rappelle le contexte d'élaboration de la charte. En effet, les services de l'Inspection Générale portugaise ont préconisé la mise en œuvre d'un document de cette nature suite à leur visite au LFIP en mars 2024.

Ainsi a été mis en place un groupe de travail ad hoc, composé de représentants des parents, des personnels enseignants et non enseignants, du conseil d'administration et de la direction. Ce groupe s'est réuni à trois reprises pour rédiger ce document. Sa version finale est présentée lors de ce CE. Elle sera ensuite adressée à l'ensemble des parents et personnels du LFIP.

Le chef d'établissement les participants à ce groupe de travail pour leur disponibilité et la qualité de leurs contributions.



Une représentante des parents d'élèves suggère de rendre obligatoire l'acceptation formelle de cette charte à l'inscription ou réinscription. La direction approuve et recherchera la solution technique dans la plateforme Eduka.

POINT 6 – Foyer des lycéens

Le projet de construction d'un foyer des lycéens demeure d'actualité. Des modifications du plan original ont été sollicitées auprès de notre cabinet d'architectes.

Le CPE indique la volonté des élèves d'être partie prenante de ce projet de construction. Le chef d'établissement comme le président du CA indiquent qu'il n'est pas envisagé d'impliquer les élèves dans la phase de construction. Ils seront en revanche impliqués dans la phase d'aménagement puis dans la gestion de ce local.

POINT 7 – Questions diverses

Le CPE souhaite tout d'abord relayer auprès des représentants des élèves et des parents une demande visant à renforcer et améliorer l'usage des casiers. En effet, un certain nombre de disparitions d'effets personnels a été signalé récemment. Or, de nombreux élèves n'utilisent pas de cadenas voire le casier, n'utilisant que leur sac qu'il leur arrive de déposer dans des lieux sans surveillance alors qu'il contient des affaires de valeur : portefeuille, écouteurs...

Une question des représentants des parents d'élèves porte sur le projet d'échange du groupe de Terminale de Mme Abreu (cours de portugais) parce qu'il n'englobe pas tous les élèves du niveau. Il est précisé par la direction que ce projet s'est monté suite à une sollicitation de la section portugaise du lycée Jules Guesde, qui ne comporte que 15 élèves et limite donc l'effectif possible pour cet échange. Par ailleurs, il est rappelé que la direction est globalement défavorable aux voyages en classe de Terminale au regard des enjeux académiques, bien qu'une exception soit faite dans ce cas dans le cadre d'un projet biannuel.